ID: 068-216802108-20241121-211124POINT42-DE

Département du HAUT-RHIN Arrondissement de COLMAR-RIBEAUVILLÉ **COMMUNE DE MITTLACH**

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre de

Conseillers élus: 11

Conseillers en

Séance du 21 novembre 2024

fonction: 09 Conseillers

Sous la présidence de Monsieur Bernard ZINGLÉ, Maire

présents: 08

Présents: M. ZINGLÉ Bernard, Maire, Mme SPENLÉ Marie-Agnès, 1ère Adjointe, M. JAEGLÉ Olivier, 2ème Adjoint, M. DEYBACH Yves, 3ème Adjoint, M. JAEGLÉ Francis, M. SCHÖNHAMMER René, Mme ROTHENFLUG Katia, M. NEFF Dominique, Conseillers Municipaux.

Absents excusés et non représentés : Néant

Absents non excusés: Néant

Ont donné procuration: Mme JEANMAIRE Claudine à M. ZINGLÉ Bernard

Secrétaire de séance : Mme BRAESCH Valérie, Secrétaire de Mairie

POINT 4 - FINANCES/BUDGETS

4.2 Tarifs 2025 de location du centre culturel

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide de fixer les tarifs de location du centre culturel, à compter du 1er janvier 2025, comme suit :

Fête de famille ou banquet pour les personnes domiciliées dans la commune ou propriétaires d'une résidence secondaire

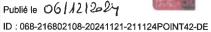
Forfait 2 jours	220,00 €
Location de la salle (hors chauffage)	150,00 €
Utilisation équipements cuisine	70,00 €
Journée supplémentaire	60,00 €

Fête de famille ou banquet pour les personnes non domiciliées dans la commune

Forfait 2 jours	330,00 €
Location de la salle (hors chauffage)	260,00 €
Utilisation équipements cuisine	70,00 €
Journée supplémentaire	60,00 €

Association dont le siège est situé dans la commune

La location de la salle ainsi que l'utilisation des équipements de la cuisine sont mises à disposition gratuitement pour les associations locales. Toutefois, pour toute utilisation du chauffage, la commune facture le forfait chauffage d'un montant de 90,00 € par manifestation.



Association dont le siège est situé hors de la commune

Forfait 2 jours	330,00 €
Location de la salle (hors chauffage)	260,00 €
Utilisation équipements cuisine	70,00 €
Journée supplémentaire	60,00 €
Assemblée, réunion	60,00 €
Apéritif personnes résidant dans la commune (hors chauffage)	70,00 €
Apéritif personnes extérieures de la commune (hors chauffage)	90,00 €
Forfait chauffage (par manifestation)	90,00 €
Forfait nettoyage à tout loueur ne respectant pas les conditions d'utilisation	120,00 €

Pour extrait conforme, MITTLACH, le 6 décembre 2024 Le Maire :

Bernard ZINOVE